

Wat kann, dierf, soll oder muss ech...?

Quand ? Le 14.05.2025

🕒 Cycle 4 : 08h00 - 10h00

🕒 Cycle 3 : 10h00 - 12h00

Au Centre Culturel de Sandweiler



Ce que les parents doivent savoir :

- ☒ L'évènement est réservé exclusivement aux enfants.
- ☒ Les enfants seront accompagnés par leurs enseignants et les éducateurs de la Maison Relais.
- ☒ Un suivi adapté sera assuré avant, pendant et après l'évènement.
- ☒ Les enfants pourront poser leurs questions :

- anonymement, via des boîtes prévues à l'école et à la Maison Relais,
- le jour-même, lors des échanges avec les intervenants.

i À propos de l'évènement :

Cet évènement est organisé par la Commission Sociale et d'Inclusion de Sandweiler, en collaboration avec l'école de Sandweiler et la Maison Relais « Um Weier » (Inter-Actions asbl).

🎯 Objectif :

Offrir aux enfants un espace pour poser leurs questions, mieux comprendre leurs droits, et échanger avec des professionnels.

👥 Avec la participation :

- de l'Ombudsmann pour les droits des enfants
- du Kanner- a Jugendtelefon
- d'un psychologue pour enfants et adolescents (Psy Jeunes)
- d'autres intervenants spécialisés

Organisation : Commission Sociale et d'Inclusion de Sandweiler (Madame Joëlle Golinski)
En collaboration avec l'école de Sandweiler et la Maison Relais « Um Weier » (Inter-Actions asbl)